



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE L'ASCENSION

## AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS qu'il y aura une séance extraordinaire du conseil municipal, qui se tiendra à huis clos, le 31 janvier 2022, à 19 h, au cours de laquelle le budget pour l'exercice financier 2022 et le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2022-2023-2024 seront adoptés.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2022 et sur le programme triennal d'immobilisations.

Les citoyens sont invités à poser leurs questions par écrit, avant 16 h, le 31 janvier 2022, par courriel à l'adresse suivante : [dg@munlascension.ca](mailto:dg@munlascension.ca)

DONNÉ à L'Ascension, ce 19 janvier 2022



Jean-François Germain  
Directeur général par intérim